

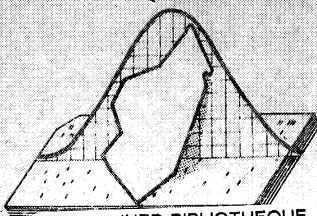
REPOBLIKA MALAGASY
Fahafahana - Tanindrazana - Fandrosoana

Vice-Présidence du Gouvernement
déléguée auprès
de la Présidence de la République

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
ET DE LA RECHERCHE ÉCONOMIQUE

MOUVEMENTS DE LA POPULATION dans la sous-préfecture d'ANKAZOABO

Naissances — Décès — et Migrations



INED-BIBLIOTHEQUE



101702 0610

S

21

CEPED
Centre Français sur la Population
et le Développement
15, rue de l'Ecole de Médecine
75270 PARIS CEDEX 06
Tél. (1) 46 33 99 41

PRESENTATION

3779

NEG
EA
INS

La présente étude est le résultat d'une opération d'enquête suivie, menée par l'Institut National de la Statistique et de la Recherche Economique dans la Sous-Préfecture d'Ankazoabo.

Le but de cette opération consiste à mieux connaître les mouvements de Population, Naissance, Décès, Mariages et Migrations se déroulant au cours d'une année.

Cette fascicule donnant les résultats essentiels destinée au grand public sera complétée par une Note plus technique détaillant la méthodologie utilisée.

Table de Matière

	<u>Pages</u>
I - <u>INTRODUCTION</u>	1
- But de l'Enquête	1
- Méthodologie	1
- Taux d'enregistrement des Naissances et Décès à l'Etat-Civil	3
 II - <u>PREMIERE PARTIE</u> : Mouvements Naturels	
1. <u>La Mortalité</u>	
- Les taux bruts de Mortalité par Commune	5
- Taux de Mortalité par Sexe et par Age	6
- Les tables de Mortalité	7
- Les causes de Décès	8
2. <u>La Fécondité</u>	
- Les taux bruts de Natalité par Commune	10
- Taux de Fécondité selon l'Age de la Mère	11
- Taux de Reproduction	12
 III - <u>DEUXIEME PARTIE</u> : Mouvements Migratoires	
- Généralités	13
- Mouvement selon l'Ethnie et la Nationalité	15
- Mouvement selon le Motif	17
- Départ selon le Lieu de Destination	18
- Arrivée selon le Lieu de Provenance	18
- Mouvement selon le Sexe et l'Age	19
- Taux de Mobilité par Sexe et par Age	20
 IV - <u>ANNEXES</u>	21

INTRODUCTION

I - But de l'Enquête

L'enquête par sondage de 1966 a permis de connaître l'effectif global et la structure de la population de Madagascar, ainsi que des données sur la fécondité et la mortalité. Quant aux migrations elles demeurent encore très mal connues.

Par ailleurs, un système d'Etat-Civil qui semble fonctionner à peu près correctement enregistre les données de mouvements naturels. Le taux de déclarations des naissances et décès aux Bureaux d'Etat-Civil est cependant soumis à une très forte variation régionale. L'enregistrement des faits démographiques est quasi complet dans la Province de Tananarive et dans tous les Centres Urbains, mais diminue à mesure que l'on s'éloigne des Grandes Agglomérations.

La nécessité est donc apparue d'essayer de préciser à la fois les lois de fécondité et de mortalité, le sous enregistrement à l'Etat-Civil et ses causes, ainsi que les mouvements migratoires. Ces différents objectifs ne peuvent être obtenus que par la mise en oeuvre d'une enquête suivie basée sur la méthode de l'observation permanente.

II - Méthodologie

Le Recensement de la Sous-Préfecture d'Ankazoabo a été réalisé le 1er Octobre 1969. Ce recensement fournit la population initiale de la Sous-Préfecture ainsi que la liste de tous les Ménages.

L'enquête suivie consiste à passer à nouveau dans les Ménages à raison d'un passage tous les 4 mois. Au cours de chacun de ces passages sont notés les événements qui sont survenus dans le Ménage depuis le passage précédent.

Le premier passage se déroulait du 3 Février au 10 Mars 1970, le second du 29 Mai au 29 Juin 1970 et le troisième du 4 Octobre au 21 Octobre 1970. Ce qui a permis au bout d'un an (entre le recensement en Octobre 1969 et le 3ème passage en Octobre 1970) de voir quels ont été les changements qui se sont produits dans la Population de la Sous-Préfecture

Le choix de trois passages a été guidé par le fait que la Sous-Préfecture d'Ankazoabo est située à plus de 1.000 Km de Tananarive et d'accès très difficile. Par ailleurs, le coût de chaque passage est onéreux si bien qu'il n'était pas possible d'augmenter le nombre de passages. Cependant, diminuer le nombre de passages est également à proscrire car si les intervalles entre les passages sont trop grands. Les personnes enquêtées risquent d'avoir oublié, soit des événements, en particulier les naissances suivies d'un décès rapproché, soit des caractéristiques de ces événements, par exemple leur date.

III - Réalisation de l'Enquête

L'opération sur le terrain a été confiée à 10 enquêteurs permanents de l'I.N.S.R.E. divisés en deux équipes encadrées chacune par un Ingénieur de la Statistique. Deux véhicules tout terrain étaient mis à la disposition des 2 équipes.

En se référant à la liste des Bâtiments obtenue par le recensement d'Octobre 1969, l'enquêteur doit visiter toutes les cases du Village et demander à voir le Chef de Ménage ou éventuellement son remplaçant pour lui expliquer le but de sa visite. Il demande la composition du Ménage, il ne doit en aucun cas la suggérer à l'aide des noms inscrits sur la Feuille de Ménage. L'enquêteur suit sur la Feuille de Ménage les noms de personnes indiqués par le Chef de Ménage en faisant d'une croix dans la marge. S'il y a de changements par rapport à la Feuille de Ménage, l'enquêteur demande des précisions de façon à savoir s'il s'agit d'une erreur commise lors du recensement ou s'il s'agit d'une modification réelle dans la composition du Ménage.

a) - s'il s'agit d'une erreur commise lors du recensement toutes les informations utiles pour pouvoir corriger l'erreur seront notées dans la partie " Observations " de la Feuille de Ménage.

b) - s'il s'agit d'une modification réelle dans la composition du Ménage depuis le recensement, elle sera notée sur la fiche d'événements qui sera ensuite insérée dans la Feuille de Ménage.

IV - Dépouillement de l'Enquête

Le dépouillement de l'enquête a été entièrement réalisé à la main. Les événements enregistrés à l'enquête suivie ont été exploités sur des fiches différentes selon qu'il s'agisse d'une naissance, d'un décès, d'une arrivée ou d'un départ.

V - Exploitation des événements enregistrés à l'Enquête suivie et à l'Etat-Civil

A Madagascar, les naissances et les décès doivent être déclarés à l'Etat-Civil de la Commune où ils se sont produits, et font l'objet des " Fiches Statistiques de Naissances " et des " Fiches Statistiques de Décès " envoyées à l'I.N.S.R.E. pour exploitation.

L'étude des résultats de l'Etat-Civil pour la Sous-Préfecture d'Ankazoabo au cours de la période considérée a consisté à trier les Fiches d'Etat-Civil des événements concernant la population enquêtée qui se sont produits dans les 12 mois ayant suivi le recensement c'est-à-dire d'Octobre 1969 à Octobre 1970. Il était alors possible de faire une comparaison entre les événements des deux sources. La comparaison a pu être faite en partant des naissances et décès de l'enquête suivie sur les Fiches de Dépouillement décrites dans le précédent paragraphe. En comparant fiche par fiche, on a agrafé les Fiches d'Etat-Civil et les Fiches de Dépouillement correspondant au même événement. Ceci a permis de classer les événements en trois groupes : les événements communs, les événements observés à l'enquête suivie et non à l'Etat-Civil, et les événements enregistrés à l'Etat-Civil et non à l'enquête suivie.

Cette classification permet de calculer les taux d'enregistrement des naissances et décès à l'Etat-Civil. Les calculs ont été faits suivant la théorie de Chandra Sekar et Deming (1).

Taux d'Enregistrement des Naissances et Décès à l'Etat-Civil

Tableau : 1

COMMUNES	Taux d'enregistrement des Naissances en %	Taux d'enregistrement des Décès en %	Taux d'enregistrement des Naissances et Décès en %
Ankazoabo	52	48	50
Berenty	55	78	64
Tandrano	66	62	64
Andranomafana	50	45	47
ENSEMBLE	63	61	57

(1) - Une autre publication plus technique donnera un exposé sur la théorie de Chandra-Sekar et Deming et son application dans le cas de l'opération réalisée à Ankazoabo.

L'enregistrement est légèrement meilleur pour les naissances que pour les décès dans l'ensemble : parmi les quatre Communes de la Sous-Préfecture, la Commune de Berenty est la seule où le taux d'enregistrement diffère très nettement entre les deux évènements et en faveur des décès.

Le sous-enregistrement est le plus important dans les deux Communes d'Andranomafana et d'Ankazoabo : un peu plus de la moitié des évènements n'ont pas été déclarés à Andranomafana (55 décès sur 100 et 50 naissances sur 100 sont ignorés par l'Etat-Civil) et la moitié des évènements n'ont pas été enregistrés dans la Commune d'Ankazoabo (52 décès sur 100 et 48 naissances sur 100 sont omis dans le registre. Les deux Communes de Tandrano et de Berenty omettent dans leur registre un peu plus du tiers des évènements (36 %); rappelons que si à Tandrano l'omission est légèrement supérieure pour les décès, à Berenty elle est relativement peu importante pour les décès (22 %) et importante pour les naissances (15%).

Première Partie

MOUVEMENT NATUREL DE
LA POPULATION

Chapitre I

La Mortalité

I - Les Taux de Mortalité

Taux de Mortalité par Commune

Tableau : 2

COMMUNES	Décès	Effectif de la Population	Taux en ‰
Ankazoabo	258	11.038	23,4
Berenty	235	8.130	28,9
Tandrano	125	4.722	26,5
Andranomafana	45	1.784	25,2
ENSEMBLE	663	25.674	26,2

Dans l'ensemble, la mortalité est encore très élevée, elle est supérieure à la moyenne nationale dont le taux brut de mortalité se situe à 25 ‰. La Commune de Berenty accuse un taux le plus élevé, toutefois la variation de la mortalité d'une Commune à une autre est relativement faible. Seule la Commune d'Ankazoabo a une mortalité inférieure au niveau national.

Notons enfin que la mortalité féminine est nettement supérieur à la mortalité masculine.

Les taux de mortalité par sexe et par groupe d'âge sont calculés au Tableau : 2 et portés sur le Graphique 1.

*

*

*

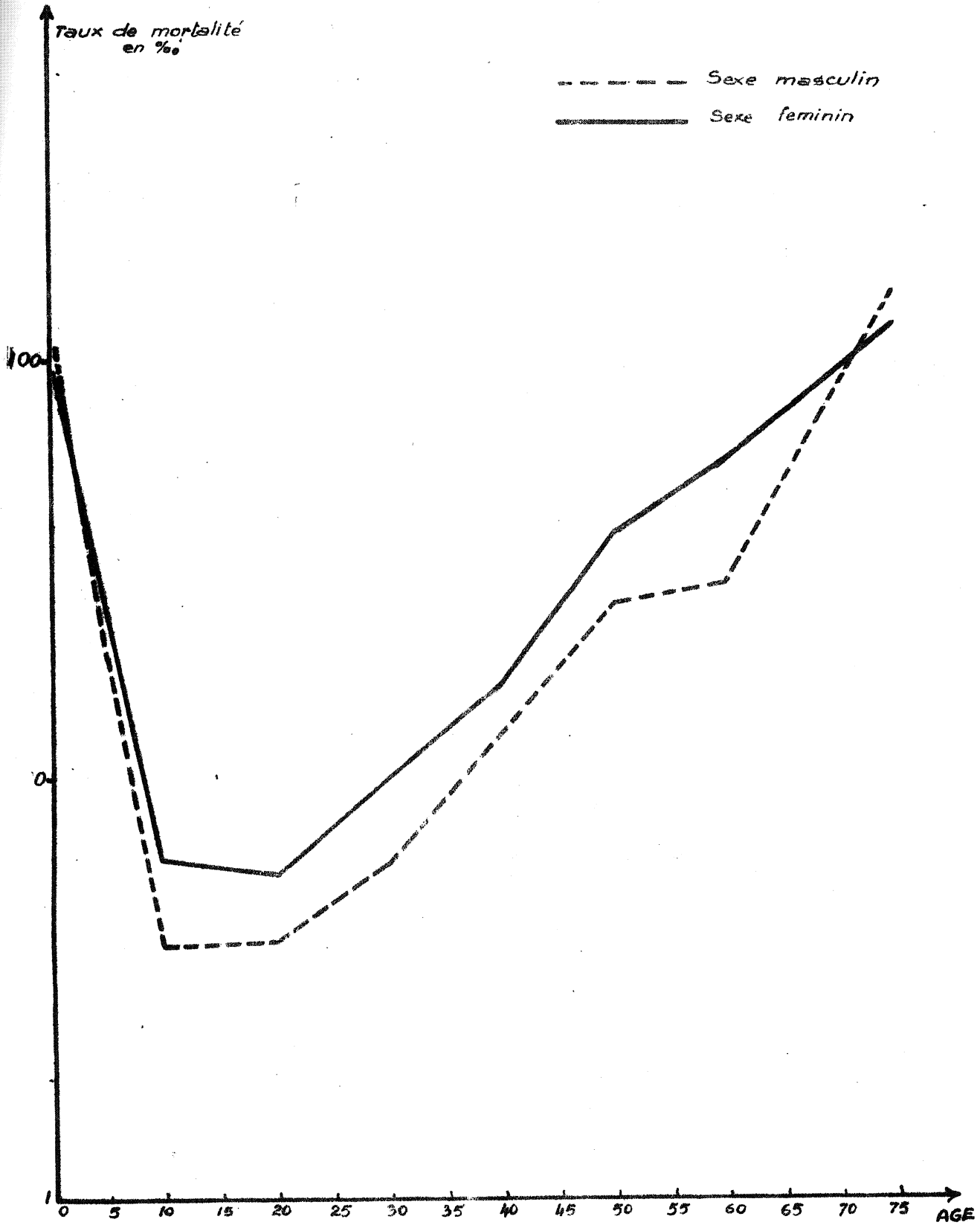
Taux de Mortalité par Sexe et par Age

Tableau : 3

A G E	Sexe Masculin			Sexe Féminin			E N S E M B L E			
	Décès	Effectif de la Population	Taux en %	Décès	Effectif de la Population	Taux en %	Décès	Effectif de la Population	Taux en %	
Moins d'un an	66	597	111,0	63	644	98,3	129	1.238	104,2	
1 - 4 ans	55	1.329	41,3	59	1.339	43,1	114	2.698	40,2	
5 - 14 ans	11	2.746	4,0	17	2.611	6,5	28	5.367	5,2	
15 - 24 ans	7	1.684	4,2	13	2.177	6,0	20	3.651	5,2	
25 - 34 ans	11	1.274	6,4	22	2.126	10,3	33	3.850	8,5	
35 - 44 ans	22	1.689	13,0	29	1.709	17,0	51	3.398	15,0	
45 - 54 ans	37	1.397	26,5	44	1.142	38,5	81	2.539	31,9	
55 - 64 ans	28	940	29,7	42	714	58,8	70	1.654	42,3	
65 ans et Plus	81	551	147,0	66	528	125,0	147	1.079	135,2	
T O T A L	318	12.657	25,1	365	13.017	27,3	673	25.674	26,2	

Graphique 1.

TAUX DE MORTALITE PAR SEXE ET PAR AGE



Afin d'éviter les aléas des trop petits chiffres, il est préférable de calculer des taux par groupe d'âges décennaux.

Le taux de mortalité infantile ou plus exactement le quotient de mortalité infantile est égal à 104,2 ‰ (111 ‰ pour le sexe masculin et 91,3 ‰ pour le sexe féminin). Remarquons d'abord que l'on retrouve le phénomène classique de la surmortalité masculine chez les enfants de très bas âge. Par ailleurs, la mortalité infantile est encore très élevée, un décès sur cinq concerne un enfant de moins d'un an, le taux est supérieur au niveau national. La mortalité infantile étant un très bon reflet de l'état sanitaire d'une population, on peut estimer que l'infrastructure médico-sociale de la Sous-Préfecture d'Ankazoabo est nettement insuffisante. Toutefois, l'installation d'un Appareil Médico-Social très développé ne suffirait pas à faire baisser rapidement la mortalité infantile, car cette dernière dépend en grande partie du niveau culturel des mères. Or, dans la Sous-Préfecture, près de 90 ‰ des femmes en âge de procréer sont analphabètes (cf. Recensement de la Sous-Préfecture d'Ankazoabo).

On peut donc conclure que la forte mortalité infantile dans la Sous-Préfecture d'Ankazoabo est due au manque d'infrastructure sanitaire et surtout au niveau culturel particulièrement bas des mères.

II - Les Tables de Mortalité

Les quotients de mortalité (q) peuvent être calculés à partir des taux de mortalité (t) en utilisant la relation existant entre taux et quotient dans une population stationnaire.

$$aq_x = \frac{2 at_x}{2 + at_x}$$

où x = âge
a = amplitude du groupe d'âge considéré.

La Table de Mortalité

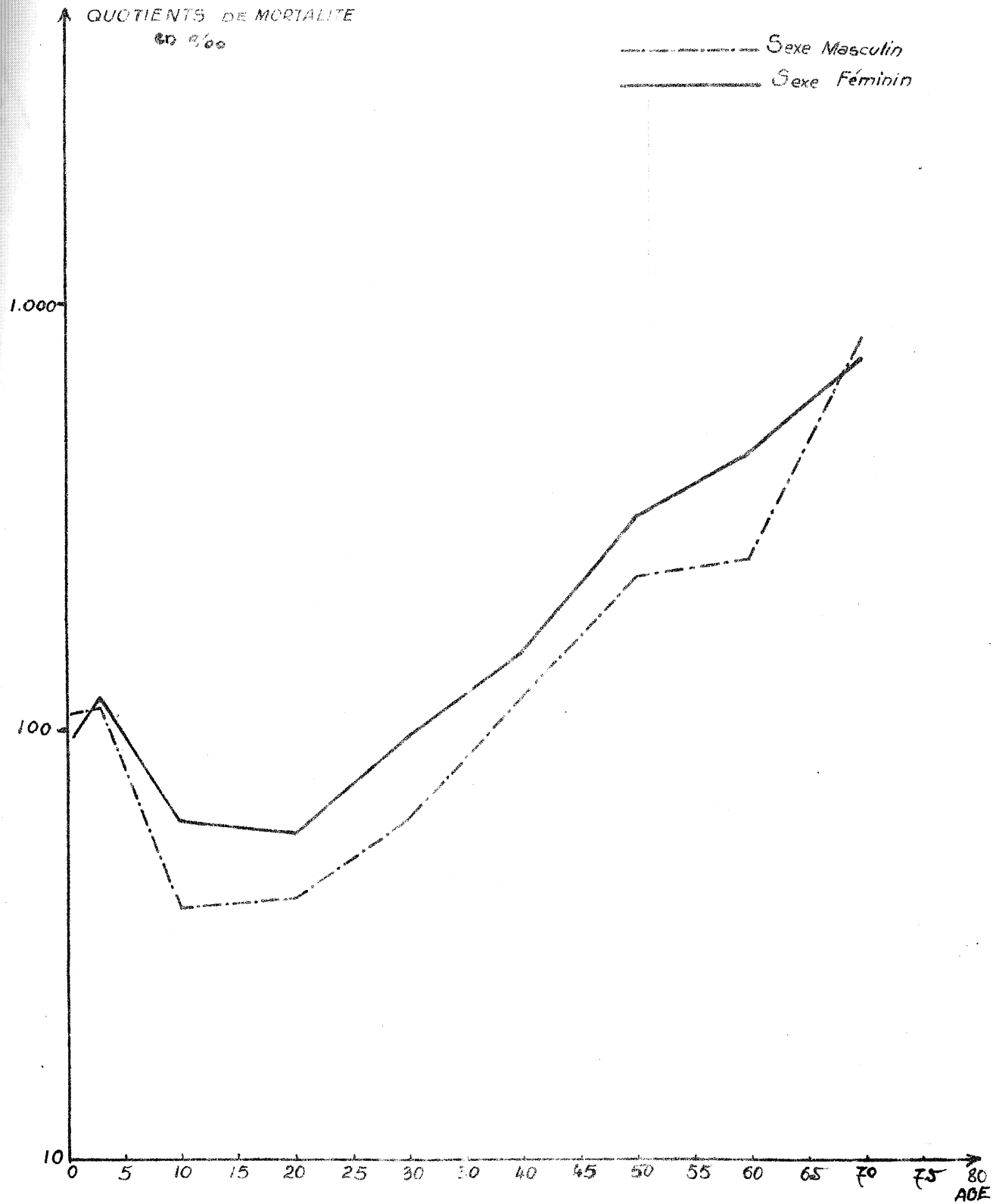
Tableau : 4

A G E	Sexe Masculin		Sexe Féminin	
	Quotients ‰	Survivants	Quotients ‰	Survivants
0 an	111	1.000	98	1.000
1 an	117	889	121	992
5 ans	39	786	63	872
15 ans	41	754	58	817
25 ans	62	723	98	770
35 ans	122	678	157	695
45 ans	234	595	323	586
55 ans	258	456	454	397
65 ans	847	338	769	217
75 ans et Plus	1.000	52	1.000	51

Graph. 2

X

QUOTIENTS DE MORTALITE PAR AGE

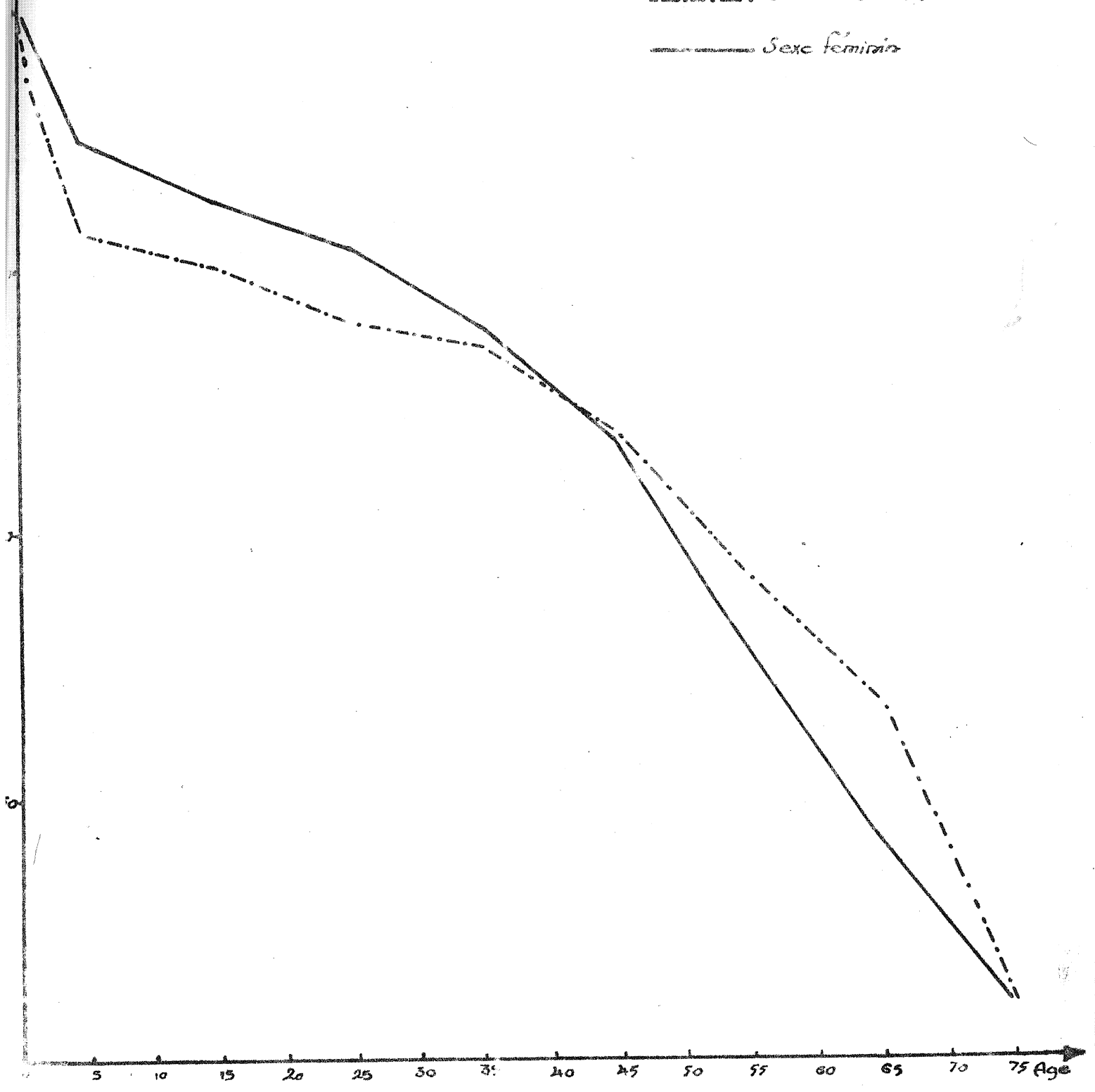


Survivants

Graphique 3

LA COURBE DE SURVIE.

..... Sexe masculin
———— Sexe féminin



La courbe de survie montre que jusqu'à 40 ans, le nombre de décès du sexe masculin est beaucoup plus important que celui du sexe féminin, mais au delà de cet âge la situation est renversée. Un groupe de 1.000 garçons pris à la naissance est réduit du quart de son effectif initial à 15 ans alors qu'un groupe de 1.000 filles n'est amputé du quart de son effectif qu'à 28 ans. Cependant, le troisième quartile, c'est-à-dire l'âge auquel un groupe de 1.000 enfants est réduit de trois quarts de son effectif initial, est de 70 ans chez les personnes du sexe masculin, et 62 ans chez les personnes du sexe féminin.

L'espérance de vie à la naissance est de 44,2 ans pour les hommes et 44,4 ans pour les femmes. Ainsi dans la Sous-préfecture d'Ankazoabo, bien que les femmes accusent un taux brut de natalité nettement supérieur à celui des hommes, une fille prise à la naissance a plus de chance de vivre un peu plus longtemps qu'un garçon pris également à la naissance.

III - Les causes de Décès

Répartition des Décès selon l'Age et la cause de Décès

Tableau : 5

CAUSES DE DECES	Nombre de décès dus à en %			
	Moins de 5 ans	5 à 50 ans	50 ans et Plus	Ensemble
Diarrhée, dysenterie, toxicose	23	14	14	17
Coqueluche	10	2	-	4
Rougeole	2	-	-	1
Décès à la suite d'une convulsion	12	-	-	4
Pneumonie, bronchite, angine	3	4	-	2
Tuberculose	6	20	25	17
Grippe et paludisme	6	14	3	8
Fièvre et toux	8	-	-	2
Vomissement	2	-	-	1
Ictère	5	6	7	6
Prématuré et décès quelques heures après la naissance	3	-	-	1
Décès de femmes en couche	-	3	-	1
Maladie de l'abdomen	-	3	-	1
Maladie de la poitrine	-	3	-	1
Maladie vénérienne	-	2	4	2
Décès à la suite d'une opération	-	-	2	1
Maladie de la poitrine	-	-	10	3
Maladie sénile, vieillesse	-	-	17	6
Faiblesse générale	2	-	-	1
Autres	9	21	10	13
Causes non déclarées	9	8	8	8
T O T A L	100	100	100	100

Près du quart des décès d'enfants âgés de moins de 5 ans sont dûs à des infections intestinales d'origine alimentaire. La mortalité infantile exogène c'est-à-dire due à un péril extérieur est très élevée, conséquence du manque d'hygiène le plus élémentaire. Il pourrait être facile de lutter contre la mortalité exogène en améliorant les conditions sanitaires de la population, en donnant aux mères des conseils relatifs à l'hygiène et à l'alimentation des bébés, et en dotant la Sous-Préfecture d'un Appareil Médico-Social moderne et efficace. Remarquons que les victimes de la diarrhée et de la dysenterie ne se limitent pas aux enfants en bas âge car une forte proportion d'adultes en meurent également, ceci est dû essentiellement à la consommation des eaux de rivière sans traitement au préalable.

La tuberculose est encore très meurtrière dans la Sous-Préfecture d'Ankazoabo. Un décès sur cinq concernant les personnes âgées de 5 à 50 ans est dû à la tuberculose, et cette même proportion atteint le niveau de un sur quatre chez les personnes âgées de plus de 50 ans. L'endémicité d'une telle maladie se comprend aisément, vu le mode de traitement encore largement répandu dans la Sous-Préfecture : " le Bilo ". En effet, le " Bilo " consiste à guérir les malades, notamment ceux atteints de la tuberculose par des danses frénétiques au rythme de tam-tam et de flûte.

Chapitre II

La Fécondité

Au cours des 12 mois, on a enregistré 1.247 naissances, soit un taux brut de natalité de :

$$n = \frac{1.247}{25.674} = 48,6 \text{ ‰}$$

Le rapport de masculinité à la naissance vaut 95, chiffre particulièrement bas puisque l'observation courante montre que ce rapport se situe aux environs de 105. Toutefois, ce rapport ne s'éloigne pas trop de celui observé au niveau national.

Taux brut de Natalité par Commune

Tableau : C

COMMUNES	Naissances	Population	Taux de Natalité en ‰
Ankazoabo	599	11.038	54,3
Berenty	378	8.130	46,5
Tandrano	192	4.722	40,7
Andranomafana	78	1.784	43,7
ENSEMBLE	1.247	25.674	48,6

Taux de Fécondité selon l'Age de la Mère

Tableau : 7

AGE DE LA MERE	Naissances vivantes	Effectif des Femmes	Taux de Fécondité en ‰
12 - 14 ans	19	646	29
15 - 19 ans	247	1.133	218
20 - 24 ans	281	1.044	269
25 - 29 ans	225	1.010	223
30 - 34 ans	211	1.116	189
35 - 39 ans	134	818	164
40 - 44 ans	81	891	91
45 - 49 ans	23	594	39
50 ans et Plus	17	548	31

Les taux de fécondité par âge sont donnés dans le Tableau : 6 ci-dessus et représenté sur le Graphique 4.

Le taux maximum est obtenu pour le Groupe d'âge 20-24 ans et vaut 269‰. Le taux est très élevé dans les Groupes d'âge encadrant ce maximum et après 30 ans, il décroît assez rapidement.

Il est intéressant de noter le niveau particulièrement élevé de la fécondité chez les très jeunes femmes âgées de moins de 15 ans ainsi que celles âgées de 15-19 ans. Ceci est dû à la précocité du Mariage dans la Sous-Préfecture d'Ankazoabo.

Le Tableau : 7 ci-dessus nous donne la descendance atteinte à chaque âge de la vie féconde en absence de la mortalité.

Descendance atteinte à chaque Age de la Vie Féconde

Tableau : 8

Age de la Mère	Descendance atteinte
15 ans	0,09
20 ans	1,18
25 ans	2,53
30 ans	3,65
35 ans	4,60
40 ans	5,42
45 ans	5,88
50 ans	6,08
55 ans	6,17

Ainsi en absence de la mortalité, une femme de la Sous-Préfecture d'Ankazoabo aura en moyenne 6,17 enfants au cours de sa vie. Ce nombre total d'enfants mis au monde jusqu'à la fin de la période féconde porte le nom de descendance finale atteinte. En raison de la précocité de la nuptialité dans cette région, le cinquième de cette descendance finale est déjà atteinte à 20 ans.

Taux de Reproduction

Le taux de reproduction vaut à peu près de la moitié de la descendance finale atteinte. Il est égal au nombre de filles mises au monde en moyenne par chaque femme soumise aux conditions de fécondité définie par les taux par âge en l'absence de mortalité.

$$\text{soit } R = 3,1$$

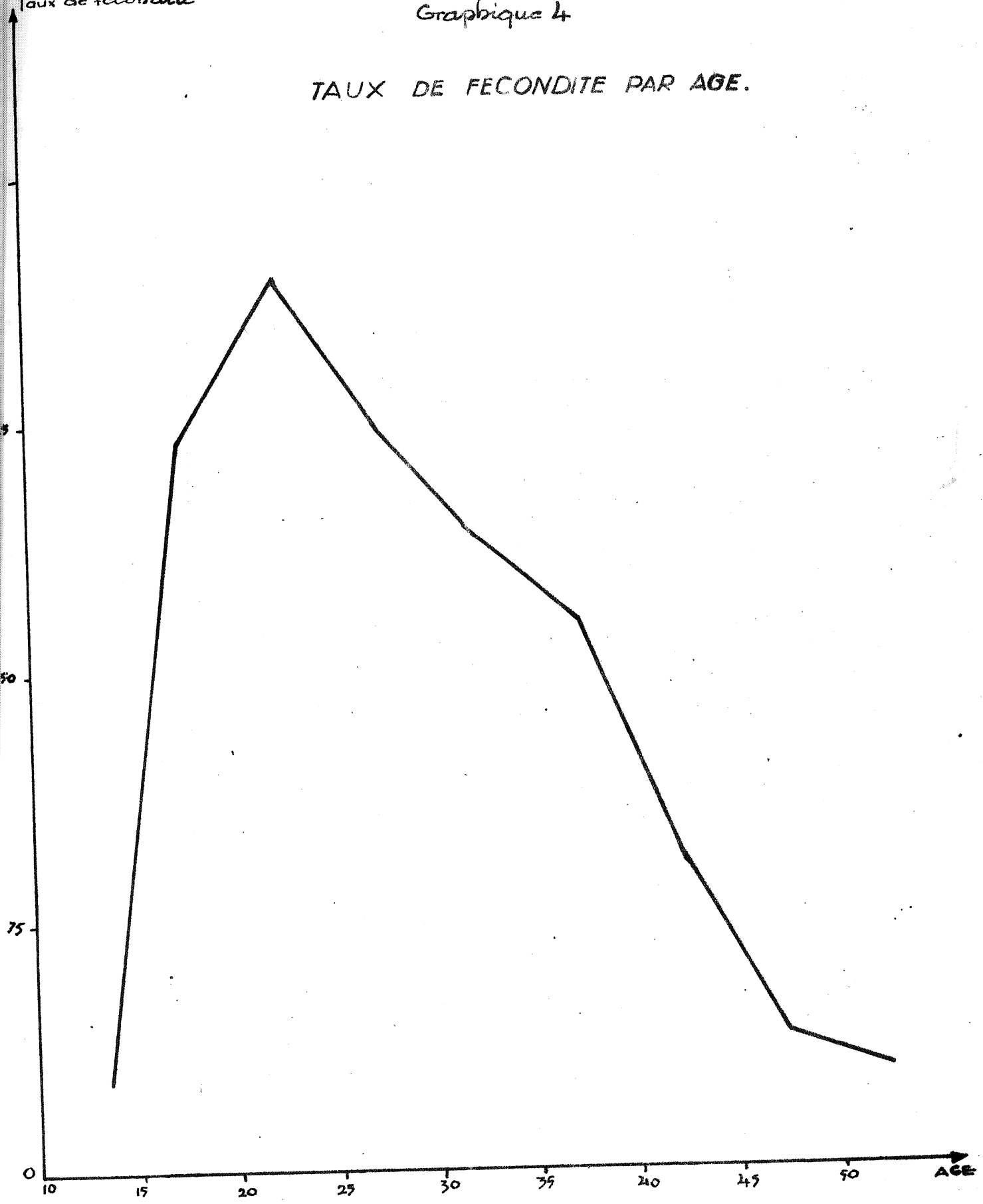
En tenant compte de la mortalité, on obtient le taux net de reproduction, à ce taux brut correspond le taux net de Reproduction :

$$R_0 = 2,1$$

Taux de fécondité

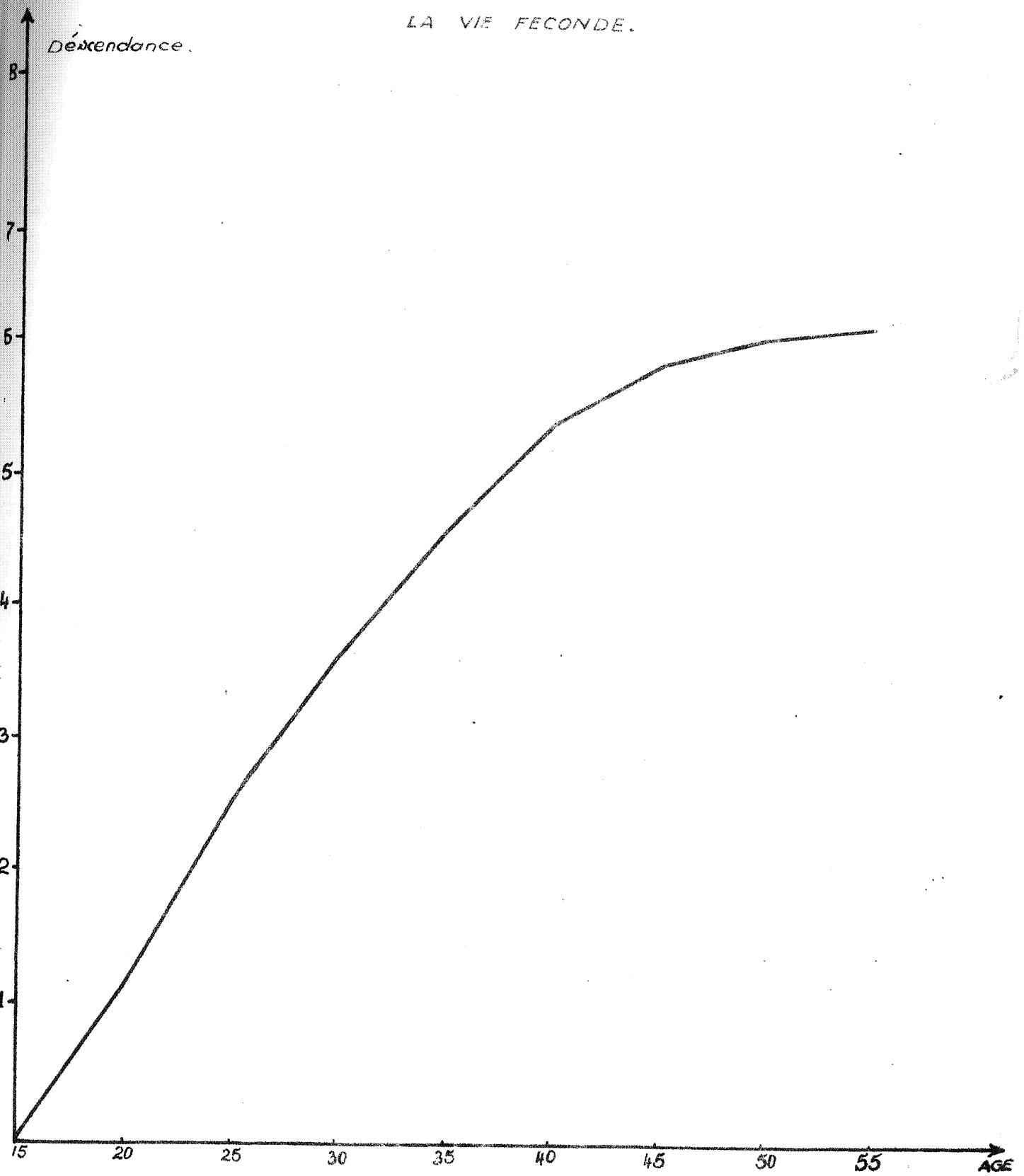
Graphique 4

TAUX DE FECONDITE PAR AGE.



Graph. 5

DESCENDANCE ATTEINTE A CHAQUE AGE DE
LA VIE FECONDE.



Deuxième Partie

LES MOUVEMENTS MIGRATOIRES

DEPLACEMENTS TEMPORAIRES ET MIGRATIONS

Généralités

Les mouvements migratoires d'une population revêt deux aspects : les migrations internationales et les migrations internes.

Les migrations internationale étudient les échanges de personnes entre le territoire national et l'extérieur. Vus sous cet aspect, les mouvements de population a depuis très longtemps intéressé les autorités publiques et les démographes. A Madagascar, les chiffres de migrations extérieures sont obtenus à partir des Fiches d'Embarquement/Débarquement remplies par les voyageurs. Etant donné le caractère insulaire de Madagascar, ces migrations ne peuvent se faire que par voie maritime ou aérienne et les contrôles très serrés effectués par les Services de la Sécurité et de Surveillance du territoire ne permettent aucune omission en ce qui concerne le dénombrement des migrants. Il en résulte que les Statistiques de Migrations Internationales se trouvent parmi les meilleures qui soient établies à partir des Documents Administratifs à Madagascar.

Mais il n'en sera pas de même pour les migrations internes qui étudient les mouvements de la population à l'intérieur du Territoire National ou d'une Division Administrative particulière. En effet les migrations internes ne peuvent s'obtenir qu'à partir d'enquêtes particulières. Par ailleurs, ces déplacements semblent ne présenter qu'assez peu d'intérêt pour les démographes et les autorités publiques car ils n'affectent guère les données de structure. Cependant l'influence des déplacements à l'intérieur du Pays peut se révéler déterminante pour plusieurs raisons entre autres :

- a) - Ils provoquent souvent des ruptures plus ou moins longues des unions pouvant entraîner des conditions défavorables à la fécondité.
- b) - La multiplication des déplacements temporaires crée au sein de la population une situation démographique très particulière caractérisée par une double résidence et une activité professionnelle multiple.
- c) - Du point de vue économique, les trop fréquents déplacements temporaires ou définitifs de la population deviennent un handicap pour le développement économique.

L'étude de la mobilité d'une population comprend non seulement celle des migrations, c'est-à-dire les transferts de résidence, mais aussi celle des déplacements temporaires qui l'affectent. Parmi ces déplacements, certains retiennent l'attention par leur régularité cyclique et leur importance économique et sociologique. Mentionnons notamment les migrations saisonnières à périodicité annuelle. Les migrations saisonnières sont généralement des migrations de travail, c'est-à-dire des mouvements des travailleurs provoqués par les conditions de l'emploi et intéressant essentiellement la population active; mais elles présentent parfois un caractère d'ordre familial.

Les migrations internes sont très importantes dans la Sous-Préfecture d'Ankazoabo. Il semble que ce phénomène est lié à la répartition géographique de la population. Les 25.382 habitants dénombrés au cours du recensement se répartissent dans 201 Villages dont près de 60 % sont constitués par des petites localités de moins de 100 habitants. Il est toutefois difficile de déterminer exactement si c'est la dispersion de la population dans un grand nombre de petits Villages qui entraîne les déplacements ou bien la mobilité de la population a eu pour conséquence la structure de l'habitat.

En effet, la dispersion de la population entraîne de nombreux déplacements pour des raisons d'ordre familial, social et économique. L'isolement de certaines populations dans de très petits villages les incite à se rassembler le plus souvent possible dans un seul village, et ceci à l'occasion d'une circoncision, d'un " Bilo ", d'une fête ou d'une toute autre manifestation. Par ailleurs, se rendre sur les places du Marché pour faire des achats ou vendre sa production agricole et artisanale est une autre occasion de déplacements souvent prolongés.

Il se peut également que la très forte mobilité de la population a pour conséquence la création de nombreux petits villages. Les soucis qu'ont les agriculteurs de se rapprocher le plus près possible de leurs terres est une des causes principales de la dispersion de la population. L'élevage extensif des bovidés pratiqués dans la Sous-Préfecture peut également favoriser la construction de petits villages servant de Gîte d'Etape aux bouviers au moment de la transhumance.

Répartition des Mouvements selon la Durée

Tableau : 9

Durée d'absence ou de Séjour	Départ	Arrivée
Moins de 10 Jours	150	44
10 à 15 Jours	144	26
15 à 20 Jours	84	14
20 à 30 Jours	165	53
1 à 2 Mois	370	120
2 à 3 Mois	225	117
3 Mois et Plus	403	501
Définitive	1.940	1.565
Non précisée	929	263
T O T A L	4.410	2.703

Au cours de l'enquête, un départ n'a été enregistré que dans la mesure où la durée d'absence excède une semaine; de même une arrivée n'a été considérée que dans la condition où la durée de présence dépasse une semaine.

Répartition des Mouvements selon l'Ethnie
et la Nationalité

-----:oOo:-----

Tableau : 10

NATIONALITE	Départ	Arrivée	Ensemble
Malgaches :			
- Antaifasy	12	2	14
- Antaimoro	14	10	24
- Antaisaka	29	24	53
- Antandroy	558	473	1.041
- Antanosy	185	70	255
- Bara	2.679	1.550	4.229
- Betsileo	318	147	465
- Betsimisaraka	3	2	5
- Mahafaly	224	233	457
- Merina	68	38	106
- Sakalava	215	83	298
- Tanala	31	26	63
- Autres	43	38	84
TOTAL MALGACHES	4.309	2.696	7.094
Etrangers :			
- Français-Réunionnais	3	-	3
- Comoriens	2	2	4
- Indo-Pakistannais	7	5	12
- Autres	-	-	-
TOTAL ETRANGERS	12	7	19
TOTAL GENERAL	4.410	2.703	7.113

Le Tableau 10 ci-dessus nous donne la répartition des mouvements selon le motif. Ce Tableau appelle les remarques suivantes :

- Les déplacements pour des raisons familiales sont de très loin les plus importants. A Madagascar, et plus particulièrement dans la Sous-Préfecture d'Ankazoabo, tout événement familial est une occasion pour se réunir. Dans cette région de l'île, la veillée funèbre dure plusieurs jours. Tous les membres de la famille, même ceux qui résident à plusieurs dizaines de kilomètres du lieu de décès arrivent pour participer à cette veillée. La future mère qui se rend dans un établissement Sanitaire pour accoucher est très souvent accompagnée par un grand nombre de personnes, ces dernières ne rejoignent leur domicile qu'après la naissance de l'enfant. Certains parents, amis, frères et sœurs, attendent la

sortie de maternité et rentrent au village d'origine en même temps que la mère et l'enfant qui vient de naître. Il en est de même pour le malade hospitalisé, les gardes-malades qui sont en nombre considérable ne quittent le centre hospitalier qu'après la guérison complète (ou décès) du patient. Le " Bilo " est une des causes les plus importantes des déplacements dans la Sous-Préfecture d'Ankazoabo. Il arrive très souvent que des villages se vident complètement, car toute la population s'est rendue au lieu où se déroule le " Bilo ". Notons que certains " Bilo " durent presque une semaine.

Les mariages et divorces constituent un autre motif très important des déplacements. Dans cette région de l'Ile, les unions sont particulièrement précoces et très peu stables. Pendant les douze mois qu'a duré l'enquête, on a pu constater qu'il existe un grand nombre de personnes qui sont mariées et divorcées plus de trois fois. Très souvent, au cours d'un de nos passages, on enregistre l'arrivée d'une femme dont le motif de déplacement est le mariage. Cette personne étant mariée à un homme résidant dans le village enquêté, la date de départ de cette femme est notée "jamais". Le changement est donc considéré comme un changement de domicile définitif. Cependant, au prochain passage, donc 4 mois après, cette femme n'est plus au village. L'enquête précise qu'il s'agit d'un départ définitif pour cause de divorce. Cet état de chose gonfle artificiellement le nombre de départs ou d'arrivées définitifs mentionnés dans le Tableau 8.

La Sous-Préfecture d'Ankazoabo étant une région où l'activité économique est dominée par l'élevage, la population se déplace beaucoup pour rejoindre le marché de bétail. Ceci explique en partie les mouvements dont le motif est affaire et travail.

Notons par ailleurs que les personnes chargées de la construction d'un tombeau ne doivent pas retourner aux villages tant que le tombeau n'est pas construit; ces gens résident avec leur famille en campement près du lieu de construction du tombeau pendant quelques semaines (1 à 3 mois).

Les Tableaux 12 et 13 ci-après montrent que le circuit des migrations internes est relativement court. Les déplacements à l'intérieur d'une Commune étant les plus importants, la destination des 66 % des départs ne dépasse pas la limite de la Sous-Préfecture, 40 % des arrivées proviennent de l'extérieur de la Sous-Préfecture.

Les Communes d'Ankazoabo et d'Andranomafana enregistrent le plus de migrants à destination ou en provenance d'une autre Sous-Préfecture de la Préfecture de Tuléar. Ankazoabo étant le Chef-lieu de Sous-Préfecture, les contacts avec l'extérieur sont très importants. Quant à la Commune d'Andranomafana, elle se trouve à proximité de la SAMANGOKY. Il en résulte que les mouvements migratoires entre cette zone agricole de la Sous-Préfecture de Morombe et la Commune d'Andranomafana sont très développés.

Dans la Commune de Berenty, on observe un flux migratoire assez important avec les autres Provinces. Ceci peut s'expliquer par le fait que cette Commune se trouve à la limite de la Province de Tuléar et celle de Fianarantsoa. La Commune de Berenty est peuplée par un grand nombre de Betsileo qui font la navette entre la Sous-Préfecture d'Ihosy et celle d'Ankazoabo.

La plupart des déplacements se font à pied en raison de l'absence quasi-complète des voies et des moyens de communication. Ceci explique donc les distances assez faibles parcourues par les migrants.

Répartition des Mouvements selon le Motif

Tableau : 11

M O T I F	Départ	Arrivée
Affaires et Travail	780	581
Travail saisonnier	321	189
Recherche de travail	89	40
Mariage	441	604
Divorce	402	101
Famille	1.232	1.028
Ecole	84	25
Fêtes, Congrès et Réunions n.f.	97	5
Accouchement	241	15
Retour au pays d'origine	292	98
S a n t é	160	39
Affectation	44	43
Autres	227	35
ENSEMBLE	4.410	2.703

Répartition des Départs selon le Lieu de Destination

Tableau : 12

DESTINATION COMMUNE DE PROVENANCE	Commune Anka- zoabo	Commune Berenty	Commune Tandra- no	Commune Andrano- mafana	Préfec- ture TULEAR	Pro- vince TULEAR	Autres Pro- vinces	Ensemble
Commune d'Ankazoabo ...	442	54	85	36	250	82	51	1.000
Commune de Berenty	139	512	33	7	123	12	174	1.000
Commune de Tandrano ...	213	46	455	18	170	55	43	1.000
Commune d'Andranomafana	306	25	51	246	346	20	9	1.000
ENSEMBLE	317	157	140	42	213	56	75	1.000

Répartition des Arrivées selon le Lieu de Provenance

Tableau : 13

COMMUNE D'ARRIVEE PROVENANCE	Commune Anka- zoabo	Commune Berenty	Commune Tandra- no	Commune Andrano- mafana	Ensemble
Commune d'Ankazoabo	357	73	209	312	272
Commune de Berenty	71	574	41	29	163
Commune de Tandrano	71	45	431	80	132
Commune d'Andranomafana	25	6	30	268	35
Préfecture de Tuléar	327	157	207	268	269
Province de Tuléar	94	11	59	14	67
Autres Provinces	55	134	22	29	63
ENSEMBLE	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000

MOUVEMENT SELON LE SEXE ET L'AGE

-----:oOo:-----

Répartition des Mouvements selon le Sexe et l'Age

Tableau : 14

GROUPE D'AGES	Départ		Arrivée		Ensemble des Déplacements	
	Sexe Masculin	Sexe Féminin	Sexe Masculin	Sexe Féminin	Sexe Masculin	Sexe Féminin
15 - 19 ans	205	471	112	397	317	858
20 - 24 ans	223	472	144	342	367	814
25 - 29 ans	193	308	136	217	329	525
30 - 34 ans	247	369	136	198	383	567
35 - 39 ans	173	200	74	150	247	350
40 - 44 ans	236	280	87	148	323	428
45 - 49 ans	140	135	47	80	187	215
50 - 54 ans	158	145	82	100	240	245
55 - 59 ans	52	80	28	44	80	124
60 - 64 ans	90	68	37	51	127	119
65 ans et Plus	79	86	38	65	117	151
T O T A L	1.796	2.614	921	1.782	2.717	4.396

Ce Tableau nous donne l'ensemble des déplacements temporaires et définitifs qui se sont produits dans la Sous-Préfecture d'Ankazoabo en un an. Rappelons qu'au cours de l'enquête, un Départ n'a été enregistré que dans la mesure où la durée d'absence excède une semaine; de même une Arrivée n'a été considérée que dans la condition où la durée de présence dépasse une semaine.

Dans ce Tableau, on n'a pas tenu compte des déplacements de personnes âgées de moins de 15 ans. Il est rare en effet que ces personnes se déplacent toutes seules, généralement elles font partie d'une groupe de migrants.

Ces données permettent de calculer des taux de mobilité par âge, obtenus en divisant le nombre de déplacements (Départ et Arrivée réunis) des personnes ayant un âge donné, par l'effectif moyen de la population ayant cet âge. Le Tableau 14 et Graphique 6 montrent que le taux de mobilité est fortement lié avec l'âge. Le nombre de déplacements deviennent de plus en plus faible à mesure que l'âge augmente. Pour les deux sexes, les courbes passent par un maximum entre 20 et 24 ans.

Remarquons en outre que, quelque soit l'âge, le taux de mobilité masculine est toujours inférieur au taux de mobilité féminine. Ceci peut s'expliquer par l'importance de déplacements pour de raisons d'ordre familial. Ces déplacements étant généralement réservés aux femmes. Notons également le déplacement de la femme nouvellement mariée pour s'installer dans le logement de l'époux et de la femme répudiée pour rejoindre le village des parents.

Taux de Mobilité par Sexe et par Age

Tableau : 15

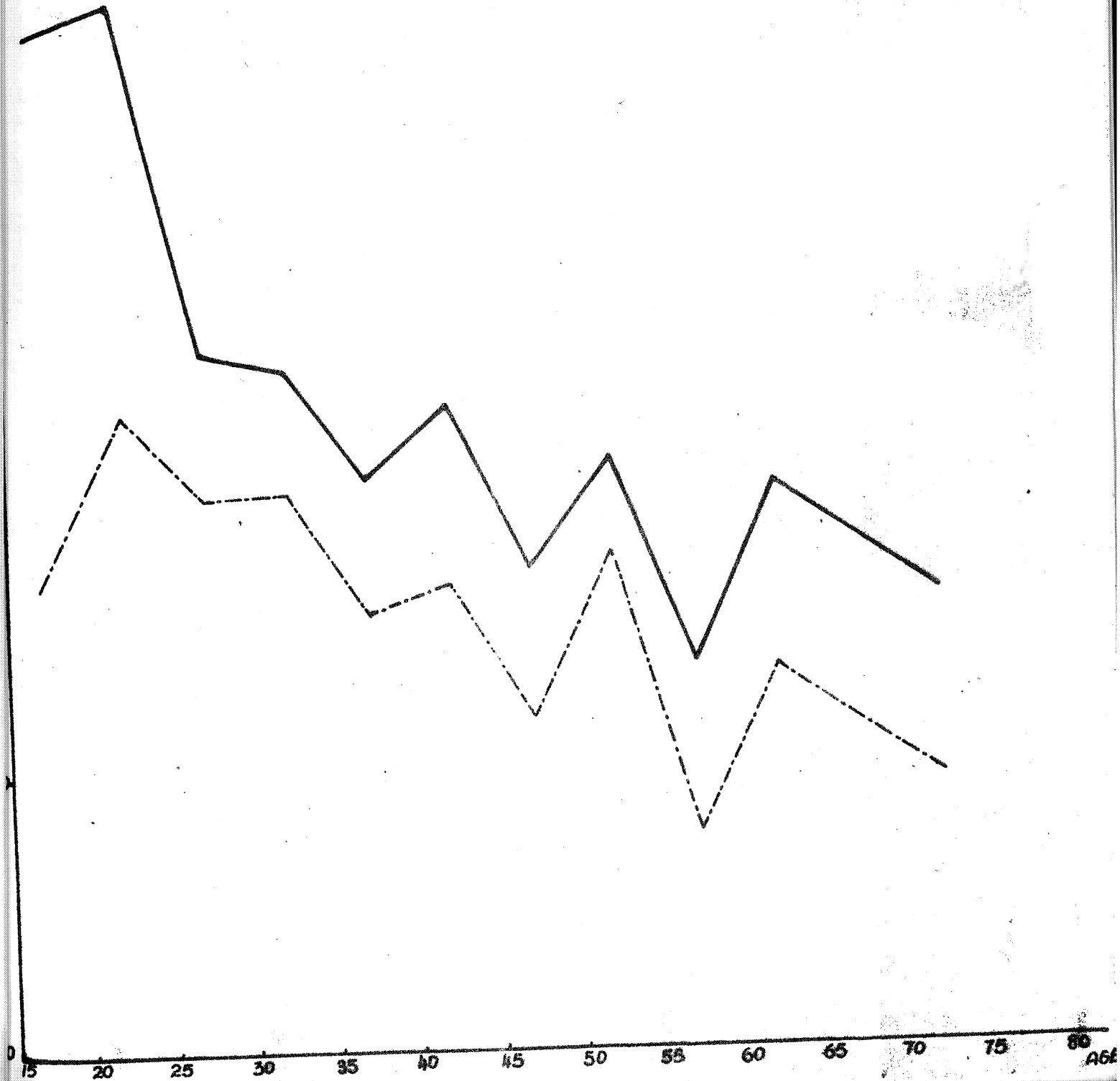
GROUPE D'AGE	SEXE MASCULIN			SEXE FEMININ		
	Nombre de Déplacements	Population	Taux de Mobilité en %	Nombre de Déplacements	Population	Taux de Mobilité en %
15 - 19 ans	317	919	34,5	858	1.137	75,5
20 - 24 ans	367	769	47,7	814	1.046	77,8
25 - 29 ans	329	802	41,0	525	1.014	51,8
30 - 34 ans	383	927	41,3	567	1.123	50,5
35 - 39 ans	247	762	32,4	350	824	42,4
40 - 44 ans	323	938	34,4	428	900	47,6
45 - 49 ans	187	763	24,5	215	602	35,7
50 - 54 ans	240	653	36,7	245	562	43,6
55 - 59 ans	80	501	15,9	124	438	28,3
60 - 64 ans	127	453	28,0	119	287	41,5
65 ans et Plus	117	592	19,8	151	551	27,4

Graph. 6

TAUX DE MOBILITE PAR SEXE ET PAR AGE

Taux de mobilite
en % .

— Sexe féminin
- - - Sexe Masculin



A N N E X E



Répartition des Mouvements selon le Lieu

a) - Départ

DESTINATION COMMUNE DE PROVENANCE	Commune Anka- zoabo	Commune Berenty	Commune Tandrano	Commune Andrano mafana	Tuléar	Pro- vince Tuléar	Autres Pro- vinces	Ensemble
Commune d'Ankazoabo	968	117	187	78	548	180	111	2.189
Commune de Berenty	144	530	34	7	128	13	180	1.036
Commune de Tandrano	177	38	379	15	141	46	36	832
Commune d'Andranomafana.	108	9	18	87	121	7	3	353
E N S E M B L E	1.397	694	618	187	938	246	330	4.410

b) - Arrivée

COMMUNE ARRIVEE PROVENANCE	Commune Anka- zoabo	Commune Berenty	Commune Tandrano	Commune Andrano- mafana	Ensemble
Commune d'Ankazoabo	550	39	103	43	735
Commune de Berenty	110	304	20	4	438
Commune de Tandrano	110	24	212	11	357
Commune d'Andranomafana	38	3	15	37	93
Préfecture de Tuléar	505	83	102	37	727
Province de Tuléar	145	6	29	2	182
Autres Provinces	85	71	11	4	171
E N S E M B L E	1.543	530	492	138	2.703

Répartition des Mouvements selon l'Age et le Sexe

A G E	Départ		Arrivée		Ensemble	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
15 à 19 ans	207	471	112	387	317	858
20 à 24 ans	223	472	144	342	367	814
25 à 29 ans	193	308	136	217	329	525
30 à 34 ans	247	369	136	198	383	567
35 à 39 ans	173	200	74	150	247	350
40 à 44 ans	235	280	87	148	323	428
45 à 49 ans	140	135	47	80	187	215
50 à 54 ans	158	145	82	100	240	245
55 à 59 ans	52	80	28	44	80	124
60 à 64 ans	90	68	37	51	127	119
65 ans et Plus	79	86	38	65	117	151
ENSEMBLE	1.756	2.614	921	1.782	2.717	4.396

Répartition des Mouvements selon la Destination ou la Provenance par Age

Commune : d'ANDRANOMAFANA

DESTINATION OU PROVENANCE	Commune ANKAZOABO		Commune BERENTY		Commune TANDRANO		Commune ANDRANO/FANA		Préfecture TULEAR		Province TULEAR		Autres PROVINCES		TOTAL	
	Dé- part	Ar- rivée	Dé- part	Ar- rivée	Dé- part	Ar- rivée	Dé- part	Ar- rivée	Dé- part	Ar- rivée	Dé- part	Ar- rivée	Dé- part	Ar- rivée	Dé- part	Ar- rivée
A. G E																
15 à 19 ans	11	9	3	-	2	2	16	11	20	7	1	1	-	1	53	31
20 à 24 ans	22	11	2	1	2	1	14	7	16	1	-	-	1	-	57	21
25 à 29 ans	6	7	-	-	-	2	9	3	19	10	1	-	-	1	36	23
30 à 34 ans	17	6	1	1	4	3	6	4	13	5	1	1	2	-	44	20
35 à 39 ans	8	3	-	-	-	1	6	-	3	4	1	-	-	1	46	8
40 à 44 ans	16	1	1	1	4	-	8	2	16	3	1	-	-	1	32	6
45 à 49 ans	11	1	-	-	-	1	14	1	7	2	-	-	-	-	34	10
50 à 54 ans	10	3	2	-	3	-	5	6	13	1	1	-	-	-	11	5
55 à 59 ans	1	2	-	-	-	-	5	-	5	2	-	-	-	-	13	2
60 à 64 ans	4	-	-	-	1	1	1	-	6	2	1	-	-	-	10	4
65 ans et Plus	2	-	-	-	2	1	3	3	3	-	-	-	-	-		
TOTAL	108	43	9	4	18	87	37	121	37	7	2	3	4	4	353	138

Répartition des Mouvements selon la Destination ou la Provenance par Age

Commune : de TANDRANO

DESTINATION OU PROVENANCE	Commune ANKAZOABO		Commune BERENTY		Commune TANDRANO		Commune ANDRANO/RAVA		Préfecture TULEAR		Province TULEAR		Autres PROVINCES		TOTAL	
	Dé- part	Ar- rivée	Dé- part	Ar- rivée	Dé- part	Ar- rivée	Dé- part	Ar- rivée	Dé- part	Ar- rivée	Dé- part	Ar- rivée	Dé- part	Ar- rivée	Dé- part	Ar- rivée
15 à 19 ans	26	20	4	5	54	40	3	3	20	15	7	1	6	2	120	86
20 à 24 ans	34	14	6	1	49	43	2	8	30	20	6	7	3	3	130	96
25 à 29 ans	19	14	6	1	28	24	2	3	14	15	5	3	-	2	74	62
30 à 34 ans	24	15	6	2	63	15	2	-	19	13	6	4	2	2	122	51
35 à 39 ans	14	11	3	3	37	19	1	1	5	8	11	2	6	-	77	44
40 à 44 ans	26	11	5	1	51	18	3	-	16	13	5	1	4	-	109	44
45 à 49 ans	7	3	-	2	32	14	-	-	10	5	1	3	8	1	58	28
50 à 54 ans	11	3	4	1	23	22	-	-	19	7	2	1	1	-	60	34
55 à 59 ans	7	3	1	2	16	3	2	-	2	4	1	-	4	1	33	13
60 à 64 ans	5	3	1	1	9	12	1	-	3	1	1	-	-	-	20	17
65 ans et Plus	4	6	2	1	17	2	-	-	3	1	1	7	2	-	29	17
T O T A L	177	103	38	20	379	212	15	15	144	102	46	29	36	11	832	492

Répartition des Mouvements selon la Destination ou la Provenance par Age
Commune : de BERENTY

DESTINATION OU PROVENANCE	Commune ANKAZOABO		Commune BERENTY		Commune TANDRAND		Commune ANDRANO/FAMA		Préfecture TULEAR		Province TULEAR		Autres PROVINCES		TOTAL	
	Dé- part	Ar- rivée	Dé- part	Ar- rivée	Dé- part	Ar- rivée	Dé- part	Ar- rivée	Dé- part	Ar- rivée	Dé- part	Ar- rivée	Dé- part	Ar- rivée	Dé- part	Ar- rivée
15 à 19 ans	27	5	83	52	8	5	-	-	15	15	1	-	36	9	169	86
20 à 24 ans	25	3	76	61	9	5	1	22	22	9	2	-	23	17	158	95
25 à 29 ans	18	5	48	29	2	3	2	19	19	3	5	-	24	5	118	46
30 à 34 ans	10	4	73	30	2	4	1	13	11	-	1	1	16	6	115	56
35 à 39 ans	16	6	55	34	-	-	2	6	14	1	3	3	19	4	99	62
40 à 44 ans	20	6	68	34	3	5	-	19	14	1	1	1	17	10	127	66
45 à 49 ans	9	1	26	18	-	-	-	12	9	-	-	1	12	4	60	30
50 à 54 ans	6	4	40	22	1	1	-	12	6	1	1	-	13	8	73	40
55 à 59 ans	3	1	12	6	6	-	-	3	5	1	-	-	9	4	33	16
60 à 64 ans	5	3	28	11	1	1	-	5	5	1	-	-	6	-	49	20
65 ans et Plus	2	1	21	7	2	-	1	2	1	1	-	-	6	4	35	14
TOTAL	144	39	530	304	34	24	7	3	128	83	13	6	180	71	1.036	530

Répartition des Mouvements selon la Destination ou la Provenance par Age

Commune : d'ANKAZOABO

DESTINATION OU PROVENANCE A G E	Commune ANKAZOABO		Commune BERENTY		Commune TANDRANO		Commune ANDRANO/FANA		Préfecture TULEAR		Province TULEAR		Autres PROVINCES		TOTAL	
	Dé- part	Ar- rivée	Dé- part	Ar- rivée	Dé- part	Ar- rivée	Dé- part	Ar- rivée	Dé- part	Ar- rivée	Dé- part	Ar- rivée	Dé- part	Ar- rivée	Dé- part	Ar- rivée
15 à 19 ans	133	118	15	18	27	18	14	8	97	86	25	30	23	18	334	296
20 à 24 ans	148	121	16	20	29	12	14	8	93	69	35	27	15	17	350	274
25 à 29 ans	115	83	10	16	19	10	10	5	70	77	36	21	15	10	274	222
30 à 34 ans	147	81	22	14	25	18	15	7	84	63	32	13	10	11	335	207
35 à 39 ans	75	25	11	14	18	9	3	1	50	47	12	6	10	8	179	110
40 à 44 ans	99	38	9	9	27	10	10	-	57	47	17	10	13	4	234	118
45 à 49 ans	64	22	7	4	11	5	2	2	28	20	6	8	7	2	125	63
50 à 54 ans	65	23	7	8	12	8	3	5	30	39	7	9	12	6	136	98
55 à 59 ans	32	12	7	3	4	4	1	1	7	14	3	2	1	2	55	38
60 à 64 ans	44	13	8	-	4	7	3	1	12	18	4	8	1	2	76	49
65 ans et Plus	46	14	5	4	11	9	1	-	20	25	4	11	4	5	91	68
T O T A L	968	550	117	110	187	110	78	38	548	505	180	145	111	86	2.189	1.543